

PATENTE CANTONALE EN ÉLABORATION DE PRODUITS FERMIERS





PATENTE CANTONALE EN ÉLABORATION DE PRODUITS FERMIERS

- TITRE OBTENU** Patente cantonale en élaboration de produits fermiers.
- PUBLIC CIBLE** Agricultrices, agriculteurs et paysannes qui ont un projet de transformation des produits de l'exploitation.
- CONTENU**
- Connaissance des méthodes de transformation.
 - Coûts et rentabilité de l'élaboration des produits fermiers.
 - Marketing et commercialisation des produits fermiers.
 - Analyse sensorielle, dégustation.
 - Hygiène et législation.
 - Transformation des produits laitiers.
 - Transformation des céréales.
 - Transformation des viandes.
 - Transformation des fruits et légumes, boissons.
- OBJECTIFS** Avoir des compétences approfondies pour créer, transformer, commercialiser des produits de la ferme, de façon rentable, dans le respect des normes d'hygiène et de la législation.
- DÉROULEMENT** Environ 90 jours de cours sur une durée de 2 ans, à Grange-Verney (Moudon) et sur d'autres lieux. Cours en salle et formation pratique en ateliers de transformation.

Renseignements et inscription :

Agrilogie

M. Thierry Gallandat, doyen

Ch. de Grange-Verney 2, CH-1510 Moudon

T +41 (0)21 557 98 98 - thierry.gallandat@vd.ch

www.vd.ch/agrilogie

